



Chers Parents,

Afin de respecter la législation en vigueur, sur le droit à l'image, nous avons besoin de votre autorisation pour que votre enfant soit photographié, filmé, interviewé dans le cadre de l'opération SOLIMOVE organisée par l'IUT de VANNES avec le partenariat de l'UNION CYCLISTE DU PAYS DE PLOUAY.

Pour cela nous vous demandons de bien vouloir remplir l'autorisation ci dessous et le remettre aux éducateurs le jour de l'opération (soit le samedi 29 janvier 2011).

Je soussigné né(e)
le

Demeurant
à
..

Père* Mère* Tuteur* de l'enfant né
le

autorise par la présente que ce(tte) dernier(ère) soit filmé(e), photographié(e), interviewé(e) ce jour, le Samedi 29 Janvier 2011, en vue de la réalisation d'un reportage sur l'opération SOLIMOVE destiné à être diffusé en direct ou en différé sur les antennes de France3 Bretagne, Ti Télé, ainsi que sur les sites internet fr France3 Bretagne, de l'UCP PLOUAY, de l'IUT de Vannes, de Sport Breizh, ... et donne bien volontiers l'autorisation expresse que son image et son témoignage ainsi fixé sur DVD soient le cas échéant et s'il en est décidé au montage, incorporés gracieusement dans les programmes suscités.

Fait à Le

Signatures

Père

Mère

Tuteur